

Les délégués romands à Blonay



Laurent Wehrli
Conseiller national (VD)



Rémy Jaquier
Président du Grand Conseil (VD)



Dominique Martin
Syndic de Blonay



François Margot
Abbé-Président de la Confrérie
des Vignerons de Vevey

Le comité de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP) souhaitant organiser leur assemblée des délégués sur le principe d'un tournus, ce fut au tour des Vaudois de concocter une journée à hauteur de l'évènement. Et c'est ce qui fut réalisé!

Le programme de la journée donnait rendez-vous aux délégués et invités à la Grande Salle de l'Ancien Stand de Blonay. Ils y ont pu découvrir les différentes activités de la FREPP, apprécier les rapports d'André Buache (président) et Marcel Delasoie (directeur) ainsi que les messages de Laurent Wehrli, conseiller national, Rémy Jaquier, président du Grand Conseil vaudois, Dominique Martin, syndic de Blonay, mais également celui de François Margot, abbé-président de la Confrérie des Vignerons de Vevey qui est venu nous présenter la Fête des Vignerons 2019. Ce dernier a réussi à captiver l'attention de l'assemblée et à susciter l'intérêt de la centaine d'invités à participer à l'évènement.

2018 étant une année d'élections statutaires, les délégués ont décidé de reconduire le comité dans son intégralité. A ce jour il est composé comme suit: André Buache (président),

Olivier Berchten (vice-président), Flavio Di Marco, Gilles Granges, Baptiste Monnad, Gilles Perseghini et Gjavit Halili. Les secrétaires patronaux Nathalie Bloch, Laurent Derivaz, Serge Jacquin, Amalia Massy et Laetitia Piergiovanni font également partie de comité, mais avec voix consultative.

Remise de prix et partie récréative

L'assemblée des délégués est aussi l'occasion de décerner les brevets, diplômes et autres prix. Cette année 17 titres de chefs de chantier peintre ont été décernés, mais surtout 8 brevets fédéraux de contremaître plâtrier constructeur à sec, alors que les derniers diplômes fédéraux dans la profession du plâtre ont été remis en... 1994.

Mais la FREPP ne s'arrête pas là, car depuis maintenant trois ans, elle décerne également un prix aux meilleurs(-es) apprentis(-ies) peintres et plâtriers(-ères) constructeurs(-trices) à sec durant son assemblée.

La partie administrative terminée, les convives ont pu déguster des crus locaux à l'extérieur de la salle avec une splendide vue sur le Lac Léman avant de partager un excellent repas en commun.



Entretien avec
André Buache,
président de la FREPP

La guerre des prix fait-elle toujours aussi rage ?

A en croire les statistiques de l'OFS (Office fédéral de la statistique), les prix pratiqués dans le domaine du bâtiment seraient revus à la hausse. Nous sommes les premiers surpris de ce constat qui ne se vérifie pas vraiment sur le terrain. Il est toujours aussi difficile, en 2018, d'obtenir un juste prix qui permettrait de dégager une petite marge indispensable à la pérennité des entreprises. La bataille est toujours aussi rude et, c'est bien connu, au final, le perdant est toujours l'entrepreneur qui concède des rabais qui rendent impossible une réalisation dans les règles de l'art.

Où en est-on avec le volume de travail en rapport avec le nombre d'entreprises dans la profession ?

S'il n'est une surprise pour personne que la taille des entreprises, ou plus précisément le



nombre de leurs collaborateurs, peut fluctuer de façon relativement importante d'une période à l'autre, il est tout de même surprenant de constater que le nombre d'entreprises occupant plus de 20 collaborateurs a régressé d'un tiers alors que dans le même temps, le nombre d'entreprises de moins de 5 collaborateurs a progressé légèrement. En constatant que le nombre d'emplois total dans la branche en Suisse est de 37595, quasi identique à celui de l'année précédente, on peut en tirer la conclusion que c'est bien la structure des entreprises de la branche qui est en train de changer et non le volume de travail qui fluctue.

S'agissant de l'activité des entreprises de notre branche, nous constatons encore une fois qu'elle va à l'encontre de ce qui est préconisé par le SEFRI, à savoir que le nombre d'entreprises mixtes progresse tandis que celui des entreprises pratiquant uniquement la peinture, ou uniquement la plâtrerie, régresse significativement.

Parlez-nous des négociations pour la Convention collective de travail du second œuvre romand (CCT-SOR)...

Ce fut laborieux, comme souvent, mais les partenaires sociaux du second œuvre romand de la construction sont parvenus à un accord pour une CCT de 4 ans, soit valable jusqu'au 31 décembre 2022. Ces négociations se sont déroulées relativement rapidement jusqu'à

la séance où l'on a abordé les articles dont la modification avait directement une incidence financière. Heures de travail, jours fériés, jours chômés, classes de salaire, temps de déplacement, indemnités de déplacement et de repas étant les principaux points d'achoppement.

S'agissant de l'activité des entreprises de notre branche, nous constatons encore une fois qu'elle va à l'encontre de ce qui est préconisé par le SEFRI.



De gauche à droite, Baptiste Monnard (président VD), Marcel Delasoie (directeur FREPP), André Buache (président FREPP) et Olivier Berchten (président GE et vice-président FREPP) ont mené l'assemblée.



Neuf nouveaux chefs de chantier peintres ont été félicités par Denis Quaglia (à gauche), président de la commission AQ peintre. La liste complète des diplômés se trouve en page 33.

tis peintres est dans la tendance des autres professions, la baisse drastique des jeunes formés en plâtrerie ne manque pas d'inquiéter. Les faits sont là : 250 apprentis en formation en 2007 (plâtriers-peintres et plâtriers) contre 93 dix ans plus tard. Et savez-vous ce qu'il passé durant cette période ? La profession de plâtrier-peintre a été supprimée. Ce n'est évidemment pas la seule cause de cette inquiétante baisse, mais c'est la preuve que le manque de motivation des entrepreneurs à former des jeunes revêt évidemment une influence importante sur l'évolution des effectifs.

C'est-à-dire ?

Pour chacun de ceux-ci, les positions syndicales revendicatrices étaient opposées au front ferme du patronat, ouvert à des améliorations quant au fonctionnement, mais opposé à toutes mesures ayant des incidences financières pour les entreprises. Dès lors, la progression fut millimétrique d'une séance à l'autre, chaque camp avançant ses arguments.

On doit surtout écouter les entreprises formatrices et faire en sorte que les formations offertes correspondent à leurs besoins et à la pratique journalière du métier.

Au final, une solution a-t-elle été trouvée ?

Il a fallu arriver à fin 2017, soit au moment clé de savoir si on allait prolonger à nouveau l'ancienne convention ou si l'on voulait tout de même capitaliser sur les avancées qui avaient pu laborieusement être faites. La fermeté déterminée de la délégation patronale a finalement été la bonne stratégie, car sans rien lâcher sur des points essentiels pour elle, les parties sont finalement parvenues à un accord dont le texte finalisé

devrait obtenir, avec une once de bonne volonté du SECO, la déclaration de force obligatoire d'ici la fin 2018.

La formation est un des sujets chers à la FREPP.

Comment se passe le recrutement des apprentis ?

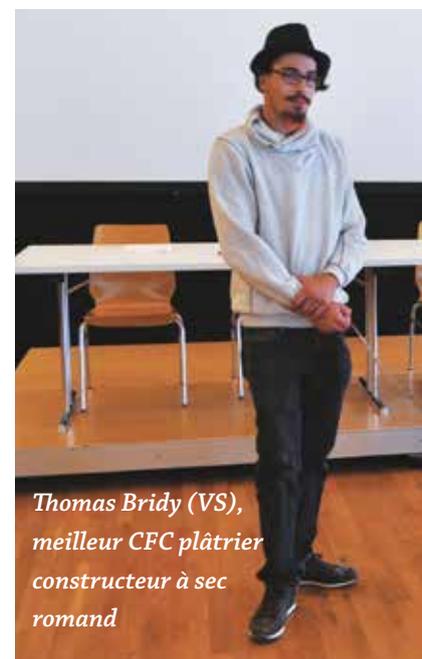
La tendance générale est à la baisse du nombre d'apprentis formés dans nos entreprises. Les efforts fournis pour attirer des jeunes dans nos professions ont certainement contribué à éviter une baisse encore plus importante, mais depuis 2015, la courbe s'affaisse de manière significative et durable.

A quoi cela est dû ?

Alors que le volume de travail demeure à un bon niveau, nos entreprises ne forment plus d'apprentis. Est-ce un désintérêt de notre jeunesse pour la profession ou une baisse de motivation des entrepreneurs à former des jeunes ? Difficile à dire, mais une analyse un peu plus détaillée démontre que si la baisse du nombre d'appren-

Quelles solutions proposez-vous ?

On peut faire des Salons de promotion de l'apprentissage, dépenser des millions dans des concours tels que les SwissSkills pour convaincre les jeunes de choisir la voie de l'apprentissage, mais on doit surtout écouter les entreprises formatrices et faire en sorte que les forma-



Thomas Bridy (VS), meilleur CFC plâtrier constructeur à sec romand

tions offertes correspondent à leurs besoins et à la pratique journalière du métier.

Dans ce sens, nous allons discuter avec nos collègues alémaniques de l'ASEPP et prendre rendez-vous avec la direction du SEFRI pour évoquer ce problème.

Et la formation professionnelle supérieure ?

Environ 70 jeunes sont actuellement en formation dans les différents cursus offerts. Et après 25 ans d'attente, 8 brevets de contremaître plâtrier constructeur à sec ont été décernés lors de notre assemblée.

La relève est enfin là chez les plâtriers, et c'est une excellente nouvelle pour cette profession qui manque cruellement de personnel au bénéfice d'une formation supérieure.

Du côté de la peinture, les voées de diplômés se poursuivent avec cette année 17 nouveaux chefs de chantier dont la plupart suivent aujourd'hui la formation pour obtenir le brevet de contremaître.



Trois nouveaux contremaîtres plâtriers constructeurs à sec ont participé à l'assemblée des délégués FREPP, ici en compagnie de Venance Bonvin, président de la commission AQ, et André Buache, président de la FREPP. La liste complète des diplômés se trouve en page 33.

Vous êtes également président de Constructionromande. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le travail de lobbying de cette organisation s'est fortement développé depuis la constitution de notre organisation romande. La proximité des membres avec les élus politiques de chaque canton rend les interventions plus aisées et moins protocolaires. Pour chaque problématique on trouve des élus aux chambres fédérales qui sont de notre côté et tout à fait disposées à faire une intervention ou adopter une position conforme aux souhaits de la branche. Ce travail portera assurément ses fruits.

Par ailleurs, grâce à Constructionromande et à la pression qu'elle a pu exercer sur les partenaires alémaniques de la branche de la construction, le système d'information Alliance construction (SIAC) et la mise en place de la carte professionnelle (badge) pourra se faire sur tout le territoire suisse et pour l'ensemble du secteur de la construction avec un système identique. Les

informations contenues sur cette carte et le fonctionnement doivent encore être définitivement arrêtés.

Entretien avec Marcel Delasoie, directeur de la FREPP

Quels sont les objectifs d'une organisation faîtière comme la FREPP ?

Une association professionnelle telle que la FREPP et les associations cantonales qui la composent doivent avoir pour objectif essentiel de servir les professions qu'elles représentent. Les intérêts des entreprises romandes de plâtrerie-peinture doivent être le but suprême auquel il ne peut être fait aucune entorse.

Et c'est dans cet esprit que la FREPP s'efforce, jour après jour, d'apporter son soutien, d'offrir des prestations, de valoriser l'image des entrepreneurs plâtriers-peintres et de pérenniser les professions par un apprentissage et une formation supérieure de qualité.



Mirco Stoppa (NE), meilleur CFC peintre romand



A l'heure de l'apéritif, les délégués et invités ont pu échanger quelques moments agréables.

Vous venez d'ailleurs de fêter un jubilé ?

En cette année du 75^e, il était nécessaire de jeter un regard sur le parcours de notre fédération et l'évolution de ses prestations. Mais un regard dans le rétroviseur, dans le monde professionnel comme sur la route, c'est surtout utile pour dépasser. Dépasser, aller au-delà de ce qui a déjà été réalisé et offrir à la fédération, aux belles professions qu'elle représente ainsi qu'à tous les entrepreneurs plâtriers-peintres de Suisse ro-

mande des prestations à la hauteur de leurs attentes et de leurs besoins.

Quel est le prochain projet de la fédération ?

Le comité s'est lancé le défi d'organiser les championnats romands de la plâtrerie-peinture. Une manifestation qui permettrait aux jeunes les plus performants de faire tout l'étalage de leur virtuosité dans la pratique de leur métier. Cet événement pourrait se dérouler dans le cadre d'un salon des métiers

ou d'une foire commerciale afin que cette démonstration puisse susciter des vocations et séduire un large public.

De quelle manière faites-vous la promotion des formations ?

En soutien des efforts entrepris dans les cantons pour la promotion de nos professions, la FREPP met à disposition des associations cantonales un concept de concours interactif qui a fait ses preuves lors des premiers Salons dans lesquels il a été installé. A la fin de cette année, ce concours aura fait le tour de la Suisse romande. Avec une campagne d'affichage, des spots TV et de publicités dans les cinémas, les jeunes à la recherche d'une voie de formation sont invités à visiter les stands, demander des places de stages et prendre contact avec les entreprises formatrices à la recherche d'apprentis.



Une partie de la délégation genevoise, avec, ici, Nathalie Bloch qui remplace Alain Meylan comme secrétaire patronale de la GPG

Dans quels buts ?

La formation de la relève est primordiale pour la pérennité de nos professions. Les entreprises formatrices sont invitées à maintenir, voire accroître leurs efforts en matière de formation d'apprentis. Disposer de personnel formé et compétent est le meilleur moyen pour lutter contre l'expansion de travaux de petite qualité réalisés par des entreprises ne disposant pas de personnel qualifié.

Le problème de la relève est encore plus inquiétant dans le domaine du plâtre et un effort particulier est réalisé pour cette profession avec notamment une petite vidéo présentant la profession. Dans certains cantons, une présentation particulière de cette profession a été réalisée dans le cadre des écoles professionnelles avec un certain succès en ce qui concerne la participation des jeunes.

Vous voulez dire qu'il y a un manque d'intérêt des jeunes envers ces deux professions ?

Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés en 2018 est un peu meilleur, mais ne suffit de loin pas à renouveler le personnel qualifié dans le domaine. Les entreprises sont appelées à faire un effort particulier pour recruter des apprentis plâtriers.

La FREPP est membre de l'USAM et de l'UPS.

Pourquoi ?

L'USAM (Union suisse des arts et métiers) s'est montrée très active dans de nombreux dos-



Le banquet est toujours un moment fort convivial.

siers et a exercé toute son influence au Parlement fédéral, avant les votes importants pour nos PME, et lors des campagnes de votation dont elle a, pour beaucoup, assuré la coordination et le bon déroulement.

Si les associations professionnelles sont primordiales pour assurer la défense d'une profession, la formation de base et supérieure, le soutien aux entreprises pour l'application de diverses normes, la négociation des conditions de travail de la branche, une organisation faitière joue également un rôle essentiel lorsqu'il s'agit pour les milieux économiques de faire entendre leur point de vue sur les nouvelles législations devant réguler le marché.

Contrairement à l'USAM qui se préoccupe de tous les domaines de la politique nationale, l'UPS (Union patronale suisse) se concentre essentiellement sur les dossiers de politique patronale et de relations du travail.

Un exemple ?

Un des dossiers chauds de l'année fut incontestablement l'obligation d'annonce des

postes vacants, décidée par les chambres fédérales en réponse à l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative « contre l'immigration de masse ». L'UPS s'est particulièrement investie pour que ces mesures soient « praticables » pour les entreprises et que les délais de retour soient le plus court possible, que le nombre de professions concernées soit le plus bas possible (taux de chômage de 8 % contre 5 % au départ de discussions) et que la mise en application prévue au 1er juillet soit assortie d'une certaine latitude dans un premier temps du moins.

*Propos recueillis par
Xavier Saillen*

Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés en 2018 est un peu meilleur, mais ne suffit de loin pas à renouveler le personnel qualifié dans le domaine.